

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

M22- 0058741

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6496 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : SAMSAM HAMID

Date de naissance : 10/12/1962

Adresse : 207 chadiga 149. D.Ream

Tél. : 065435143

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 15/01/2014

Nom et prénom du malade : HARIS SANTOSH Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : 300221

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CDM

Le : 30/01/2014

Signature de l'adhérent(e) : SJ

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/01/2017	C		650,-	Docteur BOUTIBEL El Faouzi Omar El Faouzi Boucra - Tel: 022 37 08 52

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ELFA N°50 Lot Khadja 2 Der Tel:0523515369 INPE:062071030	15/01/84	161,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	
	
	
	
	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Bouchaib EL FAIQUE
Doctorat d'état en medecine

Diplômé de université de Paris (René DESCARTES)

ECHOGRAPHIE GENERALE

Diplômé de l'Université d'Angers (France)

MEDECINE DES URGENCES

Maladies Rhumatismales et Inflammatoires

Ancien Médecin des Hôpitaux de France

Ancien Médecin à l'hôpital THAOUAR (France)

Au Service de Cardiologie

Diabétologie

Cirçoncision

Electrocardiogramme

الدكتور بوشحيب الفايق

دكتوراه الدولة في الطب

خريج جامعة باريس - روني ديكارت

الشخص بالصدى

خريج جامعة أنجي - فرنسا

طب المستعجلات

أمراض الروماتيزم والتهاب المفاصل والغضام

طبيب سابق بمستشفيات فرنسا

طبيب سابق بمستشفى ثوار - فرنسا

للأمراض القلب والشرايين

مرض السكري

الختانة

التخطيط الكهربائي للقلب

HANID SASSA

39,50

- carden



61,50

163,00



49,40

Motac 15

PHARMACIE ELFA
N°50 Lin Khez 12 Dourda
Tel: 0522515859
INPE: 062071030

Docteur Bouchaib EL FAIQUE
Oniripraticien
572, Bd Al Joulane Cité Djemaâ
Casablanca - Tél: 0522 37 08 52

T = 1h 11m 0

06 12 03 32 65 - شارع الجولان - قرية الجماعة - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 37 08 52 - المحمول : 05 22 37 08 52

572, Bd. Aljoulane Cité Djemaâ - Casablanca - Tél. : 05 22 37 08 52 - GSM : 06 12 03 32 65

CODAMOL PLUS

24 comprimés effervescents

P.P.V. : 39,50DH



6 118000 191889

مختبرات غالينيكا - الدار البيضاء - المغرب
Laboratoires GALENICA - Casablanca - Maroc

PPV: 61DH50

PER: 08/26

LOT: M2712

